



# Conseil communal de Chavornay

## SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 5 DECEMBRE 2024.

Présidence de Mme Béatrice DESVERGNE.

La séance débute à 20h.

Membres présents : 49

Sont excusés : Mesdames Sara BLANCO, Hacina MINDER, Kornélia THIERY, Caroline WAHLEN, Daniela BOVEL (démissionnaire).

Messieurs Olivier BRIAND, Pierre-Henri DEMIERRE, Michel DUVILLARD, Danish KANDASAMY, Bertil MAIRE, Yanick STOCKER

La séance est ouverte.

Le Conseil a été convoqué en conformité avec son règlement, Mme la Présidente soumet l'ordre du jour.

Ayant reçu une postulation pour le poste de secrétaire suppléante du Conseil communal, le bureau a donc ajouté un point à l'ordre du jour. Celui-ci sera traité au point 10.

### ORDRE DU JOUR.

1. Démission – Assermentation.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2024.
3. Communications de la Municipalité.
4. Communications des commissions permanentes et/ou des délégués aux associations intercommunales.
5. Questions – Pétitions.
6. Budget 2025 du compte de résultat (préavis 12 – 4/24).
7. Chavornay – Chemin du Verger – mise en séparatif EC/EU – Remplacement de la conduite d'eau potable – Demande de crédit (préavis n° 13 4/24).
8. Plan d'affectation de la zone industrielle – Crédit d'étude – Complément de crédit (préavis n° 14 4/24).
9. ASAICE : Information sur le développement du réseau.
10. Nomination d'une secrétaire suppléante au Conseil communal.

Il n'y a pas de remarque concernant cet ordre du jour, il sera donc suivi selon lecture.

1. **Démission – Assermentation.**

Nous avons reçu la démission de Mme Daniela BOVEL, Mme la Présidente nous donne lecture de sa lettre.

Le groupe PS/GSE/Les Vert.e.s propose M. Christophe WABER, nous allons donc l'assermenter.

Mme Béatrice DESVERGNE, Présidente, demande à M. WABER de venir au perchoir et prie l'assemblée de se lever pour procéder à l'assermentation.

Après la lecture du serment, spécifique à sa fonction, M. WABER sera invité à lever la main droite et à prononcer « je le promets ».

***Vous promettez d'être fidèle à la Constitution fédérale et à la Constitution du Canton de Vaud, de maintenir et de défendre la liberté et l'indépendance du pays.***

***Vous promettez d'exercer votre charge avec conscience, diligence et fidélité,***

***De contribuer au maintien de l'ordre, de la sûreté et de la tranquillité publics,***

***D'avoir, dans tout ce qui sera discuté, la justice et la vérité devant les yeux,***

***De veiller à la conservation des biens communaux et remplir avec intégrité et exactitude les diverses fonctions que la loi vous attribue ou pourra vous attribuer.***

M. WABER lève la main droite et dit « je le promets ».

Mme la Présidente félicite M. WABER et lui souhaite beaucoup de plaisir au sein de notre Conseil, elle l'invite à prendre place dans l'assemblée.

Il y a maintenant 50 membres dans la salle.

2. **Approbation du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2024.**

La discussion n'est pas demandée, nous passons au vote.

**Le procès-verbal de la séance du 26 septembre 2024 est accepté par 48 oui et 1 abstention.**

### **3. Communications de la Municipalité.**

Nous avons reçu des communications écrites de la Municipalité le 12 novembre 2024 et le 2 décembre 2024.

Nous allons les traiter séparément.

#### Communications écrites :

- 01 Préavis 11 – 4/20 – Route de Corcelles / Route d’Orbe – Assainissement et requalification de la chaussée – Remplacement des collecteurs EC / EU / EAU POTABLE :
- 02 Préavis 4 – 2/22 – Collège de la Cité – Changement du chauffage et pose de panneaux photovoltaïques :
- 03 Préavis 9 – 4/23 – STEP des Hollandaises – Optimisation du traitement des eaux et entretien.
- 04 Préavis 5 – 1/22 – Rue de l’Industrie – Réfection d’un tronçon de la chaussée, remplacement de la conduite d’eau potable et d’une borne hydrante :
- 05 Préavis 19 – 4/22 – Grand’Rue – Chemin de la Ville – Remplacement conduite d’eau potable et de l’éclairage public – Entretien des collecteurs EC/EU – Réfection de la chaussée et du chemin piétonnier :
- 06 Plan d’affectation « Les Moëlletes – Bas du Village 2 » :
- 07 Point de rencontre d’Urgence (PRU) :
- 08 Piste Vita :
- 09 Soutien aux Sociétés locales :
- 10 Modification du Droit de superficie Distinct et Permanent entre la Commune de Chavornay et le Tennis Club de Chavornay :

La discussion pour aucune de ces communications n’est demandée.

#### Communications orales :

- 3.1 M. Pascal DESPONDS, Municipal, a une information concernant Bavois. Ça fait longtemps qu’il y a une étude pour que le réseau d’eau de Bavois soit connecté à celui de Chavornay. Ainsi, Chavornay fournirait de l’eau à Bavois. Il nous informe que ce projet est à bout touchant. Un préavis sera déposé à Bavois au Conseil communal du mois de mars. Il faut savoir que ce projet est entièrement à la charge de Bavois., hormis peut-être deux vannes à ajouter sur la conduite d’amenée. Ce sont eux qui vont financer ce projet et nous vendrons l’eau de Chavornay à Bavois. Pour la petite histoire, ce projet a commencé en 2008 et on arrive à la fin.
- 3.2 M. Guillaume ABETEL, Municipal, a une information concernant la mobilité. La Municipalité a reçu le bureau Christ et Gygax dans le cadre des mesures avec l’ESAM au niveau de Chavornay et Orbe. Ce qui ressort de cette étude, c’est qu’en fin de compte, Orbe gère une bonne partie de son trafic et Chavornay également. C’est très

intéressant de constater que beaucoup de véhicules sortent de l'autoroute à Orbe pour venir à la ZI de Chavornay.

Toujours au niveau de la mobilité et concernant la mobilité douce, nous continuons d'avancer sur l'axe nord-sud, déjà commenté lors du dernier Conseil. Nous avons fait des propositions à la DGMR avec des mesures transitoires et définitives. Et sur l'axe est-ouest, la Municipalité travaille également avec la Municipalité d'Orbe et le bureau « bikesLab », mandaté au niveau de la commune. Ce bureau a également un petit mandat au niveau de l'ADEOC.

Il se réjouit de venir avec un consolidé de tous ces éléments lors du prochain Conseil pour montrer où ils en sont.

#### 4. Communications des commissions permanentes et/ou des délégués aux associations intercommunales.

##### Commission de recours en matière de taxes et d'impôts :

Pas de communication.

##### ARCC :

- 4.1 M. Claude AUBERSON nous donne quelques informations.  
La dernière séance de l'ARCC a eu lieu le 2 octobre à Belmont-sur-Yverdon. Le seul préavis traité était d'adoption du budget 2025. Celui-ci présente des charges pour un montant total de **CHF 307'880.-**, soit une augmentation de 8.25% par rapport au budget 2024., Cette augmentation est due notamment à des travaux prévus et à l'ajustement de certains montants en fonction des comptes 2023. Comme pour toutes les comptabilités des communes qui ont changé avec le nouveau système du Canton (MCH2), il est difficile de comparer les comptes 2023 avec le budget, vu que les comptes ont un peu changé.  
Pour terminer, la part de la commune de Chavornay est de **CHF 19'256.-** et le budget a été adopté à l'unanimité.

##### AIAE :

- 4.2 M. Philippe VERLY nous donne quelques informations.  
Accompagné de M. Pascal DESPONDS, ils ont assisté hier soir 4 décembre à l'assemble de l'ARCC à Villars-le-Terroir.  
Il y avait deux préavis.
1. La présentation du budget 2025, budget équilibré de **CHF 1'922'000.-**, après une attribution de **CHF 65'300.-** aux fonds de renouvellement des installations.
  2. Un préavis pour la démolition et la construction d'une station de pompage à Goumoens-la-Ville pour un montant de **CHF 650'000.-**.

Les deux préavis ont été accepté à l'unanimité.

ORPC :

Pas de communication.

ASAICE :

Pas de communication.

**5. Questions – Pétitions.**

Il n'y a pas de pétitions., nous passons aux questions.

5.1 Mme Aline BAÛ désire remercier la Municipalité pour avoir embelli les rues du quartier Longilloux - Mollenchire avec de jolies décorations lumineuses de Noël qui ont été très appréciées par les habitants des lieux.

5.2 M. David MEYSTRE remercie la Municipalité pour le retour des procès-verbaux sur le site Internet.  
Ensuite, on a pu voir fin octobre la mise à l'enquête pour le Verneret. Lors du Conseil du 20 juin 2024, il avait suggéré de faire une séance d'information à la population, si possible avant la mise à l'enquête, mais ça ne semblait pas utile à la Municipalité. Il aimerait savoir s'il y a une possibilité de faire une séance publique avant les travaux ?

M. Yves LEUENBERGER, Municipal, répond qu'effectivement la Municipalité ne savait pas si elle allait faire une séance ou pas. Ce bâtiment étant destiné uniquement à du scolaire, la Municipalité ne fera pas de séance d'information mais continuera de travailler avec la direction des écoles ainsi qu'avec les enseignants.

M. MEYSTRE ne comprend pas cette réponse. Pour exemple, en séance du 20.06, nous interpellions la Municipalité sur le sujet de la boucle Travys. La Municipalité expliquait qu'il était difficile d'obtenir des informations de la part de Travys et que compte tenu des travaux, une séance d'information publique de leur part aurait été nécessaire.

Il a du mal à comprendre que pour des travaux qui ne touche que quelques personnes, on estime qu'une séance d'information soit nécessaire, mais que pour un bâtiment scolaire qui touche des enfants, des parents et des riverains, on estime qu'il n'est pas nécessaire de faire une séance d'information.

5.3 Mme Anne FAVRE a une question concernant l'entretien des cours de récréation et particulièrement celle du Verneret. Suite à la neige, glace et pluie, un accident est survenu vendredi il y a deux semaines. Une élève est tombée et s'est fait une grosse balafre et une moitié de visage bleu qui l'est encore aujourd'hui. Il est vrai que la cour

était une vraie patinoire et ce n'est pas la première fois que ça se produit, c'était déjà le cas l'hiver passé. Elle désire juste savoir ce qui se fait à ce niveau ?

Mme Océane AUZEPY-RENARD, Municipale, remercie pour la remarque, elle va en parler avec les concierges. Elle n'a pas eu d'information à ce sujet et ne sait pas comment l'entretien se fait en cas de gel.

Mme FAVRE répond qu'elle a l'impression dans le cas d'il y a deux semaines, que la lame a été passée le jeudi soir mais pas le vendredi matin, ce qu'il fait qu'il y avait de la glace et ce qui méritait surtout du sel.

- 5.4 M. Patrick WENGER demande s'il est possible de remettre des points de collecte pour les couches-culottes. En effet, des containers ont été enlevés à plusieurs places (rue des Fleurettes, Pré-Fleuri, etc.). Il aimerait savoir si on peut en remettre, ça arrangerait de nombreux parents.

Mme Laurence MARCHAND, Syndique, va regarder avec la voirie si c'est possible au niveau de la place.

- 5.5 M. Alain HUSSON nous dit qu'il y a quelques mois, il s'était ému devant ce Conseil du peu, voir pas d'information, de Travys concernant le début des travaux de modernisation de la ligne de chemin de fer Orbe-Chavornay, plus particulièrement concernant le quartier directement impacté, soit en Forez.

Et bien, sachez que les habitants ont été invités, la même semaine que le lancement officiel du chantier, à une séance d'information.

Pas de course à la brouette pour nous, mais une présentation des différentes étapes du chantier par les responsables du projet et de leur chargé de communication. Le message a donc été reçu et il en est reconnaissant.

C'était l'occasion pour les habitants de poser toutes les questions, ainsi que de faire part de leurs différents, dont, deux qu'il se permet ici de relever :

Construction d'un pont enjambant la future voie de chemin de fer et impact de ces travaux sur le trafic routier entre Orbe et Chavornay ; circulation alternée et goût de bouchon en perspective.

Création d'un accès routier avec la Zone industrielle, embranchement sur la route cantonale Orbe-Chavornay et questionnement sur les mesures de protection de bruit envisagées ; renvoi de balle effectué par le transporteur ferroviaire au syndicat d'amélioration foncière concerné.

Par ailleurs, ils ont été rassurés sur le fait que des contacts réguliers avaient lieu avec notre Municipalité concernant le suivi du chantier. Il ne doute pas que notre Municipalité aura à cœur de défendre les intérêts de notre commune et nous tiendra au courant des éléments pertinents.

Il remercie pour l'attention de l'assemblée.

Il n'y a plus de questions, la discussion est close.

## **6. Budget 2024 du compte de résultat (préavis n° 12 – 4/24).**

Ce point sera traité de la manière suivante

Lecture du rapport de la commission des finances ;  
Discussion du rapport de la commission des finances ;  
Examen du budget de fonctionnement 2025 chapitre par chapitre ;  
Vote de l'ensemble des documents préavis et rapport de la Commission des finances.

M. Roger METROZ, président de la Commission des finances, nous donne lecture de son rapport.

La discussion est ouverte.

6.1 M. Christophe COLLAUD, page 10, ASAICE :  
Concernant la phrase au milieu de la page 10 : Les différentes UAPE proposent 192 places d'accueil durant les semaines scolaires (Budget 2024 : 180 places), ce qui explique pourquoi les charges sont en hausse. Or si on va regarder dans la récapitulation des coûts du préscolaire et du parascolaire : on avait pour l'UAPE en 2024 la somme de **CHF 728'340.00** et pour 2025, la somme de **CHF 659'960.00**, il n'y a donc pas de hausse. Il voudrait avoir une petite explication sur cela et tient à remercier pour les 12 places de plus à l'UAPE.

M. Yves LEUENBERGER, Municipal, explique que l'on a davantage de places d'accueil pour un prix un petit peu moindre. Simplement, la Municipalité essaie au fur et à mesure de maîtriser l'accueil de jour ainsi que les coûts et elle a pu resserrer les budgets de ce côté-là.

6.2 M. David MEYSTRE, page 37, compte 79090.3612 (parts association intercommunales ADEOC).

Le budget annoncé pour 2025 est de **CHF31'500.00**. Or, lors du Conseil du 20.06, lors de l'acceptation des comptes, nous avons déjà posé la question du pourquoi, de 2022 à 2023, ce budget était passé d'environ **CHF 17'000.00 à CHF 31'000.-**. Dans les explications données par M. ABETEL, il avait été mentionné que ce montant était décidé par le budget annuel de l'ADEOC réparti sur 3 partenaires (Chavornay, Orbe et le Canton) et que cette augmentation était notamment due à une mesure ESAM, menant à la construction des murs anti-bruit de la route de Corcelles, et des mesures visant à améliorer le trafic. Mais à l'époque, on arrivait sur la fin des travaux, que l'on allait en mesurer les effets et que ces études étaient financées par l'ADEOC, sous-entendu sur 2024 (il suppose).

Qu'est-ce qui justifie que ce budget soit maintenu à ce niveau aujourd'hui pour 2025 ?

M. ABETEL répond qu'on est dans le cadre d'une association donc on reporte simplement les comptes au même titre qu'une association de pompier ou autre. C'est juste, vous avez bien analysé les choses, on ne peut que reporter les chiffres. Il y a toujours des études qui se font ; une forte demande a été faite par notre Conseil concernant la mobilité. La mesure ESAM a été faite cette année et l'année prochaine, il y aura d'autres mesures qui sont à venir au niveau du budget de fonctionnement. Il a aussi été créé ce qu'on appelle « la communauté » au niveau de l'ADEOC, ce qui va prendre un peu plus de temps. Les entreprises d'Orbe et Chavornay sont des sites stratégiques au niveau du Canton. Ce budget reste faible par rapport à d'autres associations, que ce soit au niveau de l'accueil de jour, des pompiers, etc. Ce montant est prévu premièrement pour les frais administratifs et deuxièmement pour les études à venir en lien avec notre pôle de développement.

M. ABETEL tient à remercier M. le Boursier qui est présent ce soir et qui aurait pu donner des réponses en cas de questions un peu plus pointues sur le nouveau mode de calcul. Un grand merci pour le travail fourni dans le cadre de l'élaboration de ce budget, il s'est arraché les cheveux et ça se voit.

Applaudissements pour M. le Boursier.

La discussion n'est plus demandée, nous passons au vote.

### **Le Conseil communal de Chavornay**

- Vu le préavis n° 12 – 4/24 ;
- Ouï le rapport de la Commission des finances ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

**Décide :**

Le budget du compte de résultats de la Commune de Chavornay, pour l'année 2025, est admis tel que présenté par la Municipalité, soit :

<b>Charges</b>	<b>CHF 24'928'116.-</b>
<b>Revenus</b>	<b>CHF 24'770'216.-</b>
	<hr/>
<b>Excédent de charges</b>	<b>CHF 157'900.-</b>
	<hr/> <hr/>

**Le budget pour l'année 2025 est accepté à l'unanimité.**

7. **Chavornay – « Chemin du Verger » - Mise en séparatif EC/EU – Remplacement de la conduite d'eau potable – Demande de crédit. (Préavis n° 13 – 4/24).**

M. Steve GRUAZ, rapporteur, nous donne lecture de son rapport.

La discussion n'est pas demandée, nous passons au vote.

**Le Conseil communal de Chavornay :**

- Vu le préavis de la Municipalité n° 13 – 4/24 ;
- Ouï le rapport de la Commission ad hoc ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

**Décide :**

1. D'autoriser la Municipalité à procéder aux travaux de mise en séparatif ainsi que du remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie dans les secteurs nord et ouest du Chemin du Verger,
2. D'accorder à ce titre un crédit de **CHF 242'000.- TTC.**
3. De régler la dépense par la trésorerie courante ou si cette dernière n'est pas suffisante, de recourir à l'emprunt.

**Les travaux de mise en séparatif ainsi que le remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie dans les secteurs nord et ouest du Chemin du Verger sont acceptés à l'unanimité.**

8. **Plan d'affectation de la zone industrielle – Crédit d'étude – Complément de crédit (préavis n° 14 – 4/24).**

M. Marc KUNZE, rapporteur, nous donne lecture de son rapport.

La discussion est ouverte.

La discussion n'est pas demandée, nous passons au vote.

**Le Conseil communal de Chavornay**

- Vu le préavis de la Municipalité n° 14 – 4/24 ;
- Ouï le rapport de la Commission ad hoc ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

**Décide :**

1. D'accepter le complément de crédit d'étude de l'addenda au PPA de la zone industrielle de **CHF 90'000.00**,
2. De financer cette étude par la trésorerie courante et de porter cette dépense sur un compte au bilan.

**Le complément de crédit d'étude de l'addenda au PPA de la zone industrielle est accepté par 48 oui et 1 abstention.**

9. **ASAICE : information sur le développement du réseau.**

M. Yves LEUENBERGER nous donne des détails concernant ce sujet.

**Informations générales :**

Il nous informe que cette présentation sera faite à tous les législatifs des communes membres de cette association scolaire ASAICE, ceci par les Municipaux membres du CODIR.

Ci-après sont listés les points présentés :

- La composition des communes de l'ASAICE soit : Bavois, Belmont-sur-Yverdon, Ependes, Suchy et Chavornay.
- La composition du CODIR soit : 5 Municipaux issus des communes de l'ASAICE ceci pour une dizaine de séances par an.
- Composition du Conseil intercommunal avec des membres des législatifs et exécutifs des 5 communes, ceci pour 2 séances par an

traitant des préavis de fonctionnement ainsi que du budget et des comptes.

- Le CODIR ASAICE a invité à deux reprises les Syndics et Municipaux responsables du dicastère des écoles afin de les associer et de les impliquer dans le développement du réseau d'accueil de jour de notre association scolaire.
- Le CODIR ASAICE réaffirme que le plan de développement présenté ce soir sera régulièrement mis en adéquation avec la demande des parents et le développement démographique de nos communes.

### **Commentaire sur présentation :**

**Slide 1 :** Titre

**Slide 2 :** Thèmes présentés :

1. Evolution des réseaux du canton de Vaud.
2. Situation actuelle de notre réseau d'accueil
3. Développement de notre réseau d'accueil
4. Questions.
- 5.

**Slide 3 :** Evolution de l'offre des places en préscolaire depuis 2010 à 2023 avec 4775 places en 2021 et 9298 places en 2023.

**Slide 4 :** Evolution du coût moyen d'une place d'accueil en préscolaire de 2016 à 2023. Coût moyen en 2023 : CHF 37'158.-/ ASAICE CHF 33'264.-

**Slide 5 :** Evolution de l'offre des places en parascolaire depuis 2010 à 2023 avec 3666 places en 2010 et 12385 places en 2023.

**Slide 6 :** Evolution du coût moyen d'une place d'accueil en parascolaire de 2016 à 2023. Coût moyen : CHF 19'258.-/ ASAICE CHF 16'489.-.

**Slide 7 :** Diminution de l'offre des places en accueil familial de jour depuis 2016 à 2023 avec 3973 places en 2016 et 3516 places en 2023.

**Slide 8 :** Evolution du coût moyen d'une place en accueil familial de jour de 2016 à 2023. Coût moyen en 2023 : CHF 20'632.-/ ASAICE CHF 18'522.-

**Slide 9 :** Projection du développement des places d'accueil dans le canton pour 2025 et 2030 soit 8200 places à créer pour 2025 et 9300 pour 2030.

**Slide 10 :** Répartition des coûts d'accueil de jour par contributeurs entre 2016 et 2023. Constat d'une diminution de la part communale, un maintien de la part des parents et une

augmentation des subventions cantonales passant de 14.5% en 2016 à 22.7% en 2023.

**Slide 11 :** Composition du réseau ASAICE avec les communes de Bavois, Belmont-sur-Yverdon, Ependes, Suchy et Chavornay.

**Slide 12 :** Historique de notre association scolaire :

2014 Nouveau découpage scolaire de la plaine de l'Orbe.

2017 Création de l'UAPE les Pies à Bavois

2019 Création de l'association scolaire ASAICE

2019 Création de l'UAPE les Corbeaux à Chavornay

2021 Création de l'UAPE les Grenouilles à Ependes

2022 Reprise de l'accueil familial de jour.

2023 Reprise de la gestion de la garderie des Petits Poucets.

2023 Création de l'UAPE les Tortues à Chavornay

**Slide 13 :** Infrastructures du réseau ASAICE :

Ependes : 1 collège 1 à 6 P

1 UAPE 36 places

Bavois : 1 collège 1 à 6 P

1 UAPE 24 places

Chavornay : 1 garderie 66 places

3 collèges 1P 5 11S

2 UAPE 132 places

1 réfectoire 136 places

1 local pique-nique 66 places

20 accueillantes en milieu familial

**Slide 14 :** Mandat de prestation pour l'accueil de jour  
ASAICE a mandaté l'association de l'Ile aux Corbeaux pour la gestion opérationnelle de nos différentes structures soit :  
Accueil préscolaire : Garderie des Petits Poucets.

Accueil parascolaire : Accueil familial de jour (AMF)

Unités d'accueil pour écoliers (UAPE).

Cantine scolaire

Réfectoire

Vacances scolaires

Accueil inter-réseaux.

**Slide 15 :** Taux de remplissage des structures en avril 2024

En UAPE taux variants de 77% à 100% selon les jours de la semaine.

En garderie taux variants de 94% à 100% selon les jours de la semaine.

En accueil familial taux moyen d'occupation des places de 95%

**Slide 16 :** Financement des structures :

Participation des parents en fonction du revenu déterminant (feuille d'impôts), calculé selon les règlements de l'association l'Ile aux Corbeaux.

Subventions FAJE ordinaires (subvention d'une partie de la masse salariale des encadrants).

Subventions FAJE extraordinaires aides au démarrage).

Subventions OFAS extraordinaires (aides au démarrage).

Participation et refacturations inter-réseaux

Participation des communes.

**Slide 17 :** Financement des structures actuelles :

Sur une somme globale de CHF 5'548'339.-, après déduction de la part des parents, des diverses subventions et des refacturation inter-réseaux, il reste un solde de CHF 1'800'842.- à la charge des 5 communes.

**Slide 19 :** Prévision du développement :

Création d'une nouvelle garderie de 48 places actuellement à l'étude à Ependes.

Création de 48 places UAPE 1 – 4P sur notre commune

Estimations identifiées selon une liste d'attente et de prévisions en relation avec les études Microgis demandées par ASAICE ainsi que par la FAJE.

Coûts d'exploitation annuels supplémentaires pour le réseau : CHF 1'200'000.-.

Répartition entre commune : 50% habitants, 50% prestations.

M. Patrick WENGER sort de la salle à 20h50.

Il reste 49 personnes dans la salle.

M. Yves LEUENBERGER est à disposition pour les questions.

M. WENGER revient dans la salle à 20h53.

Il y a maintenant 50 personnes dans la salle.

La discussion est ouverte.

9.1 Yves REYMOND a une question concernant la répartition des collèges, il lui semblait qu'il manquait le collège de Corcelles-sur-Chavornay ?

M. LEUENBERGER précise qu'il ne l'a pas mentionné, mais il est dans le « tir » évidemment.

- 9.2 M. Christophe COLLAUD, concernant le taux de remplissage. Si l'on est en dessous du taux de remplissage, nous n'avons pas de subventions, ce qu'il comprend. Il demande quel est notre taux de remplissage ?

M. LEUENBERGER répond que de mémoire, c'est entre 80 et 85 %.

M. COLLAUD se réjouit de l'ouverture d'une UAPE, d'une garderie parce qu'un taux de remplissage à 100%, il trouve cela inquiétant, et ce qui signifie qu'on ne peut pas accueillir en cas de demandes supplémentaires.

Sa deuxième remarque est par rapport aux répartitions de coûts. La participation des parents aux différents frais est entre 48 et 52%, ça dépend des postes. Or s'il se rappelle bien des diapositives précédentes la moyenne cantonale était de 42 à 44%. Qu'est-ce qui explique cette différence ? Est-ce que notre commune subventionne moins ou est-ce qu'il y a d'autres règles dans d'autres communes ?

M. LEUENBERGER répond qu'il soulève un élément qui est assez épineux., vous l'avez peut-être vu dans les médias. Sauf erreur, il y a plus de 33 réseaux sur le canton avec des tarifs et des grilles salariales tous différents, donc ça peut varier. Mais ce qui peut varier également ce sont les revenus des parents évidemment puisqu'il y a des tarifs maximums. On se rend compte qu'il y a probablement des parents qui sont au tarif maximum.

- 9.3 M. David MESTRE remercie pour le PowerPoint qu'il a trouvé intéressant. Il demande s'il allait être mis à la disposition du public ?

M. LEUENBERGER va se renseigner et le cas échéant, il sera mis à disposition.

La discussion est close.

## **10. Nomination d'une secrétaire suppléante au Conseil communal.**

Depuis environ une année, le poste de secrétaire suppléante est à repourvoir. Après une annonce dans le Chavornay Infos, nous avons reçu un seul dossier. Celui-ci, fort heureusement rempli les conditions appropriées pour un tel poste. Il s'agit de Mme Valérie GUIGNARD. Mme GUIGNARD est collaboratrice administrative au greffe communal.

Elle a effectué un apprentissage d'employée de commerce et a complété sa formation comme assistante de direction. De par sa fonction actuelle au greffe communal, elle connaît bien la commune de Chavornay. Par ailleurs,

ses fonctions lui ont permis d'être familière avec nombre de tâches potentiellement utiles pour le rôle de secrétaire suppléante au Conseil communal.

Si quelqu'un dans l'assemblée a une question à son sujet, nous ferons du mieux pour y répondre.

La discussion n'est pas demandée.

Comme il s'agit d'une élection, si nous avions plus d'un candidat ou candidate, nous aurions procédé à un vote à bulletin secret. En l'occurrence, il n'y a qu'une candidate et nous proposons donc de procéder à l'élection tacite de Mme Valérie GUIGNARD, comme cela est permis par le règlement du Conseil communal.

Aucune opposition n'est levée.

Nous félicitons Mme GUIGNARD pour sa nomination au sein du bureau du Conseil communal et nous lui souhaitons la bienvenue au sein du bureau du Conseil communal.

Nous arrivons au terme de ce Conseil, le prochain aura lieu le 6 mars 2025.

Avant de clore ce Conseil, Mme la Présidente passe la parole à Mme la Syndique.

Mme Laurence MARCHAND, Syndique, nous fait son discours.

Nous voici déjà au terme d'une année 2024 trépidante, riche en réflexion, en projets et en réalisations. Cette impression de courir après le temps, elle ne croit pas se tromper en pensant que la plupart d'entre nous la ressent. Il est vrai que nous avançons de rendez-vous en rendez-vous, d'échéance en échéance, alors elle va nous le dire, il est le moment, Mesdames et Messieurs, chers Collègues, il est temps de s'arrêter un petit peu, de faire une pause.

Des rencontres familiales, des réunions amicales, des plaisirs festifs et gustatifs, utilisons ce temps des fêtes pour nous ressourcer, faisons de chaque moment qu'il nous est permis de vivre un moment de joie et c'est dans cet esprit qu'elle nous adresse ses vœux les plus chaleureux pour l'année nouvelle en espérant que 2025 soit riche en surprises et pleines de sourires.

Et au plaisir d'échanger, tout à l'heure, lors de l'apéritif qui nous sera servi à la salle des Hirondelles.

Merci

Mme la Présidente souhaite à son tour de belles fêtes de fin d'année. En espérant nous revoir tous en pleine forme au mois de mars 2025.

Elle passe la parole à la secrétaire pour le contre-appel.

La séance est close à 21h30.

La présidente :



Béatrice DESVERGNE



La secrétaire :



M-C. SCHNEITER